

La Machine (Nièvre) 29 Septembre 1901

Bon hein chère amie;

Nous avons reçu ce matin même  
le triste message que la nouvelle  
des derniers jours nous faisaient parvenir.  
Cette pauvre chère aïeule est débile,  
depuis hein, de cruelles souffrances qui  
l'ont torturée depuis 3 semaines surtout.  
Sa place se situe un nid immense  
dans la nombreuse famille d'enfants  
et de petits-enfants, qui pour la plupart,  
vivent auprès d'elle. Et nous ne sommes  
pas sans nous efforcer quelque peu de  
largement résulter de cette brusque  
dissociation d'existence, jusqu'ici unies  
et comme fondus autour de l'onclet disparu.

Notre union fut heureusement accomplie  
au mois d'août, avant de partir pour  
Chancy et avec nos 2 aînés, ce projet d'union  
n'été si désirée par la pauvre grand'mère.  
Nous étions restés quelques jours seulement  
chez elle. Et nos 2 enfants partis, la  
laissant très malade déjà avec la  
fièvre qui nous ne la verrions plus.  
Cette fois je suis parti seul - rejoignant  
là-bas mes beaux-parents - pour la  
funèbre cérémonie. Sa femme n'est  
pas très souffrante ces jours-ci. Et  
d'ailleurs, elle ne savait laisser  
ses 2 enfants, en l'absence de toute  
direction sérieuse. Elle-même ne fera  
que un voyage de circonstance et limiter  
mon absence au minimum de temps indispensable.

Donc m'excuserez donc de  
répondre très-brièvement à votre  
bonne lettre arrivée ce matin.

Et ce langage de exemplaire

est fait entre St. Beuve et moi et ce petit  
incident a tourné définitivement cela.

Cette combinaison pour nos comptes rendus  
du livre de Duguit me va tout-à-fait.  
Reste seulement que la Revue historique  
soit libre, je suppose qu'il en est  
ainsi d'après la lettre de Duguit  
n'indiquant personne pour cette Revue.  
Je n'en ai d'ailleurs de lui écrit  
(à Duguit) pour lui dire notre anxiété  
et le prier d'en avoir que du droit.

Très-simplement, le compte rendu, que  
j'ai pu faire en ce temps de vacances  
et de pourvoir <sup>qu'il était</sup> toute documentation  
reste dans des lignes très-générales  
et ne pose à part aucun problème.  
il me paraît suffisant pour la Revue  
critique, d'après la tradition de  
cette vieille maison; mais je n'aurais  
pas voulu le proposer pour un  
organe plus nettement spécialisé ou  
plus moderne.

J'envoie donc à quiconque,

pour la Puem critique, à Tichon, en même  
temps que celui qui se compte redige  
sur la fin de cette œuvre ou le commencement  
de la suivante, ou votre détermination de rediger.  
Le dernier compte rendu sera à la  
disposition de Tichon, également d'citation  
de votre livre et pour la Puem où  
il trouvera un plan libre. Je encore  
je me conforme à vos desirs, tels  
que vous me les avez exprimés jadis.  
Je veux however d'obtenir si possible  
une preuve de votre communication sur  
la condition de L. femme mariée en  
droit à Chmond.

Je n'ai pu encore que jiter un  
rapport sous d'œil sur la nouvelle citation  
de votre glorieux générale de L. obligation. C'est  
avec grand charme que j'ai appris connaissance  
avec une cause si forte, qui m'a tant appris  
qui a ouvert en face de l'horizon absolument  
ignorant et d'une profondeur infinie j'ai pu  
constater aussi en lisant quelques notes de la  
fin, avec quel soin vous avez été si peu de temps  
remis votre livre au point.  
rien, relatif à la responsabilité civile et lorsque  
non-solument résumé, mais très-personnellement présenté  
j'admire de plus en plus votre robuste et votre  
note additionnelle, quel excellent modèle et guide pour nos lois.  
Espérons-les de n'arriver les aspirations, &  
suis débordé par les exigences de notre droit et son droit  
prophète. — Je ne puis savoir encore quand sera imprimé  
Nancy, 16. Peut-être, pendant lequel, que ma belle-mère

moi-même de la Puem, à Tichon, en même temps que celui qui se compte redige sur la fin de cette œuvre ou le commencement de la suivante, ou votre détermination de rediger. Le dernier compte rendu sera à la disposition de Tichon, également d'citation de votre livre et pour la Puem où il trouvera un plan libre. Je encore je me conforme à vos desirs, tels que vous me les avez exprimés jadis. Je veux however d'obtenir si possible une preuve de votre communication sur la condition de L. femme mariée en droit à Chmond.

23



Monsieur Raymond Saleilles  
Professeur à la Faculté de droit de Paris

Ligny

près Beaune

Côte-d'Or.

